



**ARRONDISSEMENT DES ANDELYS  
CANTON DE ROMILLY SUR ANDELLE**

Code postal : 27 610  
Téléphone : 02-32-48-73-00  
Fax : 02-32-49-28-00

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL  
ORDINAIRE DU VENDREDI 29 MARS 2019**

Etaient présents :

Monsieur Jean-Luc ROMET, Maire,  
Monsieur Didier HOUSSAYE, Adjoints,  
Madame Dominique DAVID,  
Monsieur Bernard HURAY,  
Monsieur Xavier CHIVOT,  
Madame Pascale GÉRARD,  
Monsieur Frédéric VIEUX, Délégué,  
Madame Valérie DELABRIÈRE, Conseillers Municipaux,  
Madame Marie-Thérèse LANGLET,  
Madame Marie-Hélène CLÉMENT-FRELICOT,  
Madame Nadia ABDELAZIZ,  
Madame Pascale BIVILLE,  
Madame Josette PALIER-LEBRETON,  
Madame Aurélie BIERRE,  
Monsieur Alain DULONDEL,  
Madame Monique MASSELIN,  
Monsieur Guy DUPUIS,  
Madame Catherine COLIN,  
Madame Monique LEGROUT,  
Monsieur Daniel MANIERE.

Absents excusés :

Monsieur Pierre CHIAPELLO qui avait donné procuration à Monsieur Bernard HURAY.  
Monsieur Joseph AMELOT qui avait donné procuration à Madame Monique LEGROUT.  
Madame Muriel BÉZIEL qui avait donné procuration à Monsieur Daniel MANIERE.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Thérèse LANGLET.

Assistait également à la réunion : Monsieur Gilbert ROTH, Secrétaire Général.

Convocation du 19 Mars 2019.

Nombre de Conseillers présents : 20

En exercice : 23

Votants : 23

Avant de démarrer la séance, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des prochaines séances du Conseil Municipal, soit :

- le Jeudi 16 Mai 2019 à 18h30,
- le Mardi 2 Juillet 2019 à 20h30.

### **I) Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du Mercredi 27 Février 2019 :**

**Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du Mercredi 27 Février 2019 est approuvé à l'unanimité tel que présenté.**

### **II) Dénomination de la rue du lotissement « Le Chêne d'Hiver » :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de lotissement « Le Chêne d'Hiver » qui comprendra 14 parcelles.

Concernant les propositions de dénomination de la rue de ce lotissement, il a reçu les propositions suivantes :

- rue Simone VEIL,
- rue Paul VATINE,
- rue des Canadiens.

Considérant que les intéressantes propositions de nom « rue Simone VEIL » et « rue Paul VATINE » nécessitent des démarches longues pour leur autorisation, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il y a d'autres propositions de dénomination de la rue du lotissement « Le Chêne d'Hiver ».

**Compte-tenu qu'aucune autre proposition n'est émise, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de dénommer la rue du lotissement Le Chêne d'Hiver, rue des Canadiens.**

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Romilly sur Andelle a été libérée le 29 Août 1945 par les Canadiens.

### **III) Personnel : remplacement d'agents municipaux.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune disposait avant 2019 de deux agents de Police Municipale. L'un a été muté le 31 décembre 2018, le deuxième fera valoir ses droits à la retraite le 31 juillet prochain. Il propose :

- qu'au départ du 2<sup>ème</sup> agent de Police Municipale, un agent des services techniques devienne agent de surveillance de la voie publique (ASVP) ;
- de recruter un deuxième ASVP.

Il préconise le choix d'ASVP plutôt qu'agent de Police compte-tenu les nombreuses obligations légales d'un agent de Police, alors que la réglementation pour un ASVP est plus souple, et les missions sont plus précises.

Le recrutement du deuxième ASVP s'effectuera par le biais du site de CAP Territorial, du site internet de la commune et la Lettre de Romilly du mois de Mai. Les candidatures seront reçues jusqu'au 15 Mai prochain.

Monsieur le Maire indique qu'avec deux agents, les horaires de travail seront plus larges. En cas d'absence de l'un, il y aura toujours un ASVP présent. Puis, il donne lecture de la fiche de poste d'un ASVP.

Pour le remplacement de l'agent des services techniques qui sera ASVP, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de recruter un agent ayant une qualification en soudure et qui soit également polyvalent.

Le recrutement de cet agent s'effectuera par le biais du site de CAP Territorial, du site internet de la commune, des panneaux lumineux et Pôle Emploi. Les candidatures seront reçues jusqu'au 30 Avril 2019.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord aux propositions de Monsieur le Maire, portant sur le changement de grade d'un agent des services techniques, le recrutement d'un ASVP et d'un agent qualifié en soudure étant également polyvalent.**

Monsieur le Maire fait part que ces deux recrutements n'affecteront pas la masse salariale.

#### **IV) Vote des taux d'imposition pour 2019 :**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal pour la 12<sup>ème</sup> année consécutive de ne pas augmenter les taux d'imposition de la fiscalité locale comme suit :

Taxe d'habitation :	17,09 %
Taxe foncière (bâti) :	32,00 %
Taxe foncière (non bâti) :	63,42 %

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord pour le maintien des taux en 2019 tels que présentés.**

#### **V) Vote du Budget Primitif Commune 2019 :**

Monsieur VIEUX remercie le service comptabilité et l'ensemble de ses collègues des commissions qui ont effectué un travail collectif pour permettre d'établir les propositions de dépenses et recettes de l'année 2019.

Le Compte de Gestion et le Compte administratif 2018 seront présentés lors du prochain conseil municipal. Il sera donc proposé une reprise anticipée du résultat.

Commentant brièvement les chiffres de l'année 2018, il indique que les dépenses de fonctionnement ont été correctement maîtrisées, et qu'il est indispensable de continuer à les contenir.

Evoquant le contexte dans lequel le budget est construit et à propos des recettes, M. Vieux rappelle que les seules sur lesquelles la commune a la main sont celles de la fiscalité locale : les contributions directes ne représentent plus que 38 % des recettes réelles de fonctionnement.

Les autres ressources essentielles sont des dotations, des reversements issus de la réforme de la taxe professionnelle ou de l'évolution de l'intercommunalité (attribution de compensation versée par la CDCLA), qui au mieux restent stables au fil des années sans perspective d'augmentation. La commune dispose toutefois d'atouts puisqu'elle a un endettement faible ce qui soulage la Section de Fonctionnement, et qu'elle maîtrise ses dépenses.

Puis, il présente, les chiffres de la réalisation du Budget 2018 et les résultats de clôture des deux sections :

### **SECTION FONCTIONNEMENT**

#### **Exécution 2018**

+ Recettes	3 360 431,96	
- Dépenses	3 014 903,46	
<b>= Résultat</b>	<b>345 528,50</b>	
+ <b>Excédent 2017 reporté</b>	<b>575 887,41</b>	
<b>= Résultat de clôture Fonctionnement</b>	<b>921 415,91</b>	<b>( I )</b>

### **SECTION INVESTISSEMENT**

#### **Exécution 2018**

+ Recettes	701 937,58	
- Dépenses	547 941,86	
<b>= Résultat</b>	<b>153 995,72</b>	
+ <b>Solde Investissement 2017 reporté</b>	<b>-248 920,42</b>	
<b>= Résultat de clôture Investissement</b>	<b>-94 924,70</b>	<b>( II )</b>

---

<b>Résultat de clôture des 2 Sections</b>	<b>826 491,21</b>	<b>( I ) + ( II )</b>
---	-------------------	-----------------------

<b>Restes à Réaliser (R.A.R)</b>	<b>-135 761,91</b>	<b>( III )</b>
----------------------------------	--------------------	----------------

Dont: Recettes	0,00
Dépenses	135 761,91

<b>NET DISPONIBLE</b>	<b>690 729,30</b>	<b>( I + II + III )</b>
<b>Reportable en 2019</b>		

Monsieur Vieux présente enfin l'affectation du résultat de fonctionnement et la reprise anticipée comme suit :

<b>Répartition du</b>	<b>921 415,91</b>
<b>Résultat de fonctionnement</b>	

Déficit cumulé Investissement	-94 924,70	
RAR au 31/12/2018	-135 761,91	
<b>Total</b>	<b>-230 686,61</b>	
<b>Affectation au 1068</b>		<b>230 686,61</b>

<b>Résultat reporté au R 002 du Budget 2019</b>	<b>690 729,30</b>
---	-------------------

Après cet exposé, il rappelle que le budget est voté par chapitre. Il présente le projet de budget 2019 dans la norme M14 en expliquant au fur et à mesure par chapitre, les recettes et les dépenses en section de fonctionnement puis en section d'investissement.

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal les propositions de subventions aux associations arrêtées par la Commission Finances comme suit :

**DEMANDES DE SUBVENTION DES ASSOCIATIONS ROMILLOISES**

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>Subv.2019 proposée</b>
AMICALE DU PERSONNEL	2600
AUTHENTIK AVENTURE	700
COMITE DE JUMELAGE	10500
COMITE DES FETES	18200
DETENTE ET DECOUVERTE	1000
E.C.L.A.I.R.	2800
GROUPE VAGABONDAGES	700
LA PASSERELLE	1000
LA TRUITE ARC EN CIEL	2500
LES MILLE PATTES	4500
LES ROSES D AUTOMNE	6500
MJC A.L.E.R.	11000
MOTO CLUB DE LA VALLEE DE L'ANDELLE	1000
LC AUDIO	500
ORCHESTRE HARMONIE	3550
PAPOTAGE ET BRICOLAGE	200
PARENT SIMPLEMENT	300
PAS ZA PAS YAKA DANSER	400
PT DE L'ARCHE RSA ALIZAY HANDBALL	1600
R.A.P	500
R.A.S.	10000
RESTOS DU CŒUR	1500
RPFC	21000
SAVEURS ET SAVOIRS	600
SCOUTS ET GUIDES DE France	150
U.N.C - A.F.N	2400
<b>TOTAL</b>	<b>204700</b>

**DEMANDES DE SUBVENTION DES ASSOCIATIONS PROCHES DE ROMILLY**

ASSOCIATIONS	Subv.2019 proposée
AMICALE S.P. R / PSP	700
ANDEL' HANDICAP	150
ANDELLE NATATION / PSP	250
ANDELLE RANDONNEES	100
ARC CLUB L'ANDELLE / PSP	100
CERCLE PHILATELIQUE / PSP	300
CHAT EN DETRESSE	500
CROIX ROUGE FRANCAISE	1100
F.C.P.E. COLLEGE	350
FSE COLLEGE	1500
GYM VOLONTAIRE DE PITRES	100
HISTOIRE DU VAL DE PITRES	100
JUDO CLUB PITRES	300
OUTIL EN MAIN	50
TENNIS SQUASH PSP	500
UNSS COLLEGE	550
<b>TOTAL</b>	<b>6650</b>

**ECOLES**

ASSOCIATIONS	Subv.2019 proposée
COOPERATIVE MATERNELLE GENEVOIX	3650
COOPERATIVE ELEMENTAIRE LOUISE MICHEL	11000
RASED (aides enfants en diff.)	500
<b>TOTAL</b>	<b>15150</b>

## DEMANDES DE SUBVENTION DES ASSOCIATIONS AUTRES

ASSOCIATIONS	Subv.2019 proposée
A.F.M.	50
AIDES	50
ALCOOL ASSISTANCE	50
PREVENTION ROUTIERE	50
SECOURS CATHOLIQUE	50
AGIR AVEC BECQUEREL	50
<b>TOTAL</b>	<b>300</b>

Puis, le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de l'essentiel des propositions de la Commission Finances des dépenses d'investissement, certaines de fonctionnement comme suit :

- Skate-Park.
- Création d'un local de stockage pour tous les produits d'entretien.
- Création d'un muret et pose des anciennes grilles de Condorcet en remplacement des thuyas rue Saint-Georges (Marelle et Crèche).
- Installation d'une fontaine au milieu du lavoir.
- Bordurage en bois autour du Marais et éco pâturage avec des animaux.
- Création du mobilier fleuri Napoléon/Bonaparte.
- Réfection de la Sente du rivage et du Chemin du Moulin de la Nation.
- Aménagement de sécurité rue Blingue entre la boulangerie et la pharmacie.
- Travaux de sécurité au carrefour du Moulin Pouchet.
- Eclairage du Chemin du Maconnais.
- Eclairage tricolore du Monument aux Morts.
- Abris de touches et grillage pour la sécurité sur le stade d'honneur pour le football.
- Barrière pour accéder à la carrière.
- Provision pour nos projets futurs.

Soucieux de la *propreté de la commune* et de l'*entretien de tous les espaces communaux*.

Ont été prévus des **travaux ou des équipements en conséquence** :

- Le Complexe Aragon (volets roulants, éclairage extérieur, peinture anti tag).
- Le C.A.R.R.E. (nouvelles tables, radiateurs).
- La Mairie (climatisations, vidéo protection).
- La Police Municipale (réfection des appartements, signalisation).
- L'Ecole élémentaire Louise Michel (vidéoprojecteurs, enceintes, écran, tables et chaises, peinture de deux classes).
- L'Ecole maternelle Maurice Genevoix (mobilier, tableaux liège, stores).
- Le Restaurant scolaire (réassort, lave-vaisselle).
- La Bibliothèque-Médiathèque Jacques Prévert (vidéo protection).
- La Marelle (visiophone de sécurité).
- La Halte-garderie (film anti-chaleur).

- La Maison du Marais (éclairage enseigne)
- Le Cœur de Bourg Condorcet (volets roulants, garage à vélos).
- L'espace Patrick Bouté (alarme).
- Les mobiliers fleuris (éclairage mobilier des 2 amants, peinture du carillon).
- L'église (réparation de l'escalier d'accès au clocher).
- Le cimetière (columbarium, végétalisation).
- L'aire de jeux (contrôles).
- Les services techniques (petit outillage, bétonnière, souffleur, débroussailleuse, tronçonneuse, réparation du tracteur, tondeuse auto tractée, camion, armoires de stockage).
- Voirie communale (remplacement de points lumineux par des LED, grilles avaloir, tampons d'eau pluviale, panneaux de signalisation, marquages au sol).
- Communication (signalétiques diverses, remplacement d'un plan communal, bulletin municipal, lettre de Romilly).
- Vie sociale (services courses et toutes les activités organisées par le CCAS).
- Vie communale et culturelle (reconduction de toutes les manifestations de l'année).
- Le fleurissement avec quelques nouveautés.
- L'élagage de nos grands arbres sur des espaces communaux.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, adopte le projet de Budget Primitif 2019 arrêté comme suit :**

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>Dépenses</b>	<b>3.840.129 €</b>
<b>Recettes</b>	<b>3.840.129 €</b>

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>Dépenses</b>	<b>1.163.136 €</b>
<b>Recettes</b>	<b>1.163.136 €</b>

#### **VI) Vote du Budget Primitif « Service EAU » 2019 :**

Monsieur VIEUX présente au Conseil Municipal le projet de budget 2019 du service EAU chapitre par chapitre en Section d'Exploitation et pour la Section d'Investissement, qui s'équilibre comme suit :

#### **SECTION D'EXPLOITATION**

<b>Dépenses</b>	<b>196.172 €</b>
<b>Recettes</b>	<b>196.172 €</b>



## **SECTION D'INVESTISSEMENT**

**Dépenses                    113.876 €**

**Recettes                    113.876 €**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité adopte le projet du budget primitif 2019 « service eau » tel que présenté.**

### **VII) Communications et informations :**

#### **a) Skate park : demande de subvention :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est indispensable de finaliser les demandes de subvention sollicitées auprès du Conseil Départemental et la Région dans le cadre du contrat de territoire pour la réalisation d'un skate park.

Il rappelle la décision du Conseil Municipal du 27 février 2019 approuvant le résultat de l'appel d'offres pour la réalisation d'un skate park, soit :

- Lot 1 : Ets EBTP pour            99 906.00 € H.T.
- Lot 2 : Ets STEEV pour        13 878.25 € H.T.

La maîtrise d'oeuvre pour ces travaux a été confiée à la Sté SODEREF pour un montant de 4 300.00 € H.T, soit un total de travaux de 118 084.25 € H.T.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité charge Monsieur le Maire de solliciter pour les travaux de réalisation d'un skate park, dans le cadre du contrat de territoire d'une part une subvention de 20 % du Conseil Départemental et d'autre part une subvention de 20 % de la Région.**

#### **b) Remerciements :**

La MJC A.L.E.R. remercie la municipalité pour le prêt de locaux et de lieux supplémentaires pour l'accueil des enfants pendant le mois de Juillet 2018.

Le Cercle Philatélique et Toutes Collections de Pont Saint Pierre remercie la municipalité pour l'aide technique et logistique à l'occasion de leur manifestation de la Fête du Timbre.

Mademoiselle Laura CARPENTIER remercie la municipalité et Madame Catherine CORROYER de l'avoir accueillie comme stagiaire du 28 Janvier au 1<sup>er</sup> Février 2019 à la bibliothèque-médiathèque.

#### **c) Travaux de renouvellement du réseau d'eaux usées de la rue Blingue**

Monsieur DULONDEL informe le Conseil Municipal que les travaux de renouvellement du réseau d'eaux usées de la rue Blingue compris entre les Ets Delagrave et la station d'épuration ont démarré avec des sondages pour une durée de 3 semaines. L'ensemble des travaux s'étalera jusqu'à la fin de l'année 2019.

Il rappelle que ces travaux sont réalisés suite à la mise en demeure de la Préfecture qui a constaté une trop importante partie d'eaux claires dans le réseau d'eaux usées.

**d) 10<sup>ème</sup> Printemps Littéraire**

Dans le cadre du 10<sup>ème</sup> Printemps Littéraire, il sera remis à tous les auteurs participants un crayon à papier rappelant l'événement.

**e) Instruction du droit des sols (IDS)**

L'accueil des services de l'IDS à l'antenne des Andelys est maintenu pour les pétitionnaires et les élus.

Le changement concerne uniquement le mode d'accueil dans le bâtiment.

**f) Camion volé des services techniques municipaux**

La commune demande des indemnités financières au voleur du camion des services techniques. Ce voleur passe au Tribunal de Grande Instance d'Evreux.

**g) Aménagement sécurité rue Blingue :**

Des travaux d'aménagement ont fait l'objet d'une convention entre la commune et la CDCLA (Fonds de concours). Celle-ci a été transmise à la CDCLA.

Ces travaux ne pourront démarrer qu'une fois terminés les travaux de renouvellement du réseau d'eaux usées de la rue Blingue, soit en fin d'année 2019, début d'année 2020.

**h) Fusion des écoles Maurice GENEVOIX et Louise MICHEL :**

La fusion des écoles Maternelle Maurice GENEVOIX et élémentaire Louise MICHEL a été actée par l'Académie. Cette fusion engendrera une école primaire de 16 classes.

**i) L'association R.A.S. :**

Samedi 13 Avril 2019 à 14h30, R.A.S. célébrera au complexe Louis ARAGON ses 20 ans.

**j) Les Mille-Pattes :**

Le Samedi 11 Mai 2019, l'association des Mille-Pattes fêtera ses 30 ans salle Edmond CALVO à Pont Saint Pierre à 16 heures. Aucune salle n'était disponible à cette date à Romilly sur Andelle.

**k) Journée de la bicyclette cantonale :**

La Journée de la bicyclette est organisée cette année le 23 juin prochain par la commune de Houville en Vexin.

**l) Tournage par TF1 à Romilly sur Andelle :**

Un tournage d'un programme intitulé « 4 mariages et 1 lune de miel » sera réalisé par TF1 à Romilly sur Andelle avec la participation d'un couple romillois.

**m) SY.G.O.M. :**

Suite au courrier de la commune et aux demandes d'administrés, le SY.G.O.M. a retiré très rapidement les plots jaunes à la déchetterie.  
Cette réactivité a été appréciée.

**n) Contrôles radars sur la RD 321 :**

En Février 2019, la communauté de brigades de gendarmerie de Fleury sur Andelle a effectué des contrôles radars pendant 29h45. Sur 155 conducteurs contrôlés, 8 ont été verbalisés.

**o) Activités communales passées :**

**11<sup>ème</sup> édition des Palmes Romilloises : bilan de l'année 2018**

Le vendredi 15 mars 2019, à l'espace Louis Aragon, les **Palmes Romilloises 2018 ont été remises** à 110 nominés, soit avec les couples concernés pour les fleurissements et illuminations 139 personnes :

- 19 maisons et jardins les mieux fleuris :
- 21 diplômes du travail :
- 16 meilleures illuminations de Noël :
- 18 élèves avec mention au Brevet :
- 7 récompenses sportives :
- 29 distinctions diverses : 1<sup>er</sup> prix : Les services techniques pour la 2<sup>ème</sup> fleur.

Plus de 300 personnes se sont retrouvées lors de ce grand événement.

**p) Activités communales à venir :**

**10<sup>ème</sup> Printemps Littéraire Romillois avec le Salon du Livre le 28 avril 2019**

Le dimanche 28 avril 2019, au complexe Louis Aragon, sera organisé pour la dixième fois un Salon du Livre : le **Printemps Littéraire Romillois**. Plus de 50 auteurs (dont Fabien LECOEVRE, Anne RICHARD, Michel de DECKER, Emily BECAUD, Jeanine BOISSARD) seront présents à cette manifestation. Des dédicaces et échanges avec les auteurs et illustrateurs sont prévus ainsi que des expositions, conférences et animations. L'entrée est gratuite.

Nous espérons encore une fois accueillir plus de 1000 visiteurs, ce qui représente un moment fort de la vie Romilloise.

Nous proposerons le samedi 27 avril à Aragon un concert d'Emily BECAUD en hommage à son père Gilbert et au parolier Pierre DELANOË.

**Repas des seniors le 1er mai 2019**

Le mercredi 1<sup>er</sup> mai, nous serons heureux d'**accueillir nos Seniors** à l'espace Louis Aragon. Un repas de qualité sera servi par nos employés communaux. Une animation sera proposée et nous aurons le plaisir d'honorer nos doyens.

**Cérémonie au Monument aux Morts le 8 mai 2019**

Le mercredi 8 mai, nous commémorerons avec l'**U.N.C. Anciens Combattants** l'armistice de la deuxième guerre mondiale.

## **Lauréats sportifs CDCLA**

Le 17 Mai 2019 à Lyons la Forêt à 19 heures, seront célébrés les lauréats sportifs de la CDCLA.

### **Fête du sport**

La Fête du sport se déroulera le 31 Août prochain à Romilly sur Andelle.

### **q) Dates à retenir présentées par Monsieur CHIVOT :**

Mardi 2 Avril : école Maurice GENEVOIX : vente de crêpes organisée par l'association MJC A.L.E.R. à 15h30

Les 12, 13 et 14 Avril : fête Saint-Georges avec l'association le Comité des Fêtes

- Vendredi 12 : soirée Cochon de lait,
- Samedi 13 : fête foraine,
- Dimanche 14 : fête foraine et foire à tout.

Samedi 13 Avril : 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'association R.A.S., complexe Louis Aragon.

Mercredi 17 Avril : Assemblée Générale de l'association Authentik Aventure salle du Marais.

Samedi 20 Avril : 25<sup>ème</sup> Foulée nocturne avec l'association Les Mille-Pattes.

Lundi 22 Avril : Concours de pétanque avec l'association R.A.P.

Dimanche 28 Avril : Trial à la carrière (Championnat de Normandie).

Le week-end des 4 et 5 Mai, Loto avec l'association R.A.P., complexe Louis Aragon.

Dimanche 5 Mai : Vide-grenier avec l'association l'Amicale du Personnel, stade de la Choule.

Mercredi 8 Mai : Commémoration au Monument aux Morts.

Jeudi 9 Mai : Assemblée Générale de l'association Parent Simplement à 20 heures à la Marelle.

Vendredi 10 Mai : Concert du Syndicat de l'Ecole de Musique (SIEM) au complexe Louis ARAGON.

Samedi 11 Mai : Concert avec LC AUDIO, au complexe Louis ARAGON, FUZZ TOP Tribute to ZZ TOP.

Madame BIERRE fait part de la Bourse aux vêtements organisée par la Passerelle le Samedi 30 Mars 2019.

Monsieur VIEUX invite les conseillers à participer à la Soirée Cabaret de l'Orchestre d'Harmonie.

Monsieur le Maire signale qu'on peut consulter sur YouTube trois vidéos qui ont trait à la bibliothèque-médiathèque Jacques PREVÈRT, aux dernières Palmes Romilloises et à la vie de la commune.

Monsieur DULONDEL fait part que des habitants de communes voisines ont transmis leurs félicitations pour le fleurissement de la commune.

Personne ne sollicitant plus la parole, la séance est levée à 22h45.

Marie-Thérèse LANGLET



Secrétaire de séance

Jean-Luc ROMET



Maire